

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Déchets de cuisine, déchets alimentaires, en emballage souple et non emballés en conteneur basculant 240 litres

DESCRIPTION

Sont repris ici les flux utilisés pour la production de mix énergétique pour les installations de fermentation. Les flux ne peuvent donc pas nuire à la production du mix énergétique, à la fermentation ou à la qualité des sous-produits de la fermentation.

Remplissez votre conteneur au maximum aux 3/4. C'est la seule façon de pouvoir le renverser sans problème et de le vider en toute sécurité.

CONDITIONS

Autorisé:

- Produits alimentaires périmés en emballage souple
- Sous-produits animaux CAT3 tombant sous [Art 10 f\) of p\) van EU Verordening 1069](#)
- Restes de repas, restes de cuisine et restes d'aliments
- Pâtes, biscuits, pâtisseries, soupe, sauces
- Epluchures, restes de légumes et de fruits, pommes de terre
- Filtes à café et marc de café
- Sachets de thé, et feuilles de thé
- Mouchoirs en papier, serviettes de table et papiers essuie-tout

Non autorisé

- Liquides
- Déchets pourris et/ou fortement moisissés
- Sous-produits animaux cat 1 ou cat 2
- Emballages vides
- Verre
- Carcasses et abats d'animaux, os à soupe, os
- Matières non fermentescibles telles que bois, sable, pierres, terre, matière filtrante, ...
- Les produits jetables compostables ne sont généralement pas autorisés
- Les déchets alimentaires ne doivent PAS être constitués uniquement de déchets de viande ou de poisson
- Déchet de viande ou de poisson autre que propre à la consommation
- Déchet chimique, déchet résiduel, déchets de jardin, fleurs coupées
- Produits classés dangereux ou avec symbole de danger sur l'emballage d'origine
- Coquilles de moules et autres
- Graisse, huile de friture, matière grasse de dégraisseur
- Fumier ou autre excrément

Les livraisons comprenant plus de 15% de matériaux d'emballage (ex. plastique, carton, ...) sont considérées comme des livraisons non conformes.

Livraison sous les codes eural 02 02 03 ou 20 01 08

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de